DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



2021 » 2028

Notre projet pour Mayotte

Un territoire attractif et solidaire par nature

www.mayotte.fr



Notre projet privilégie une vision en 3D de Mayotte.
Elle cible d'abord une dimension géopolitique (s'assumer et s'affirmer) incluant la coopération régionale, le renforcement institutionnel et la géostratégie ; une dimension régionale avec l'aménagement du territoire au service des habitants, le développement économique pour un territoire attractif. Enfin, elle confirme une dimension départementale pour faire de la solidarité mahoraise un atout, de la famille et de l'enfance notre avenir, de la culture locale notre identité partagée.



L'ensemble des 26 conseillers départementaux pour Mayotte



En ayant choisi l'équipe départementale que j'ai conduit, vous nous avez fait confiance pour construire, aux côtés de tous ceux et celles qui ont Mayotte à cœur, l'avenir de ce territoire qui nous est cher. **Nous avons l'ardente volonté de ne pas vous décevoir, parce que nous sommes, bien conscients de l'urgence des attentes qui traversent la société mahoraise.**

Au-delà des hommes et des femmes qui siègent dans notre assemblée, au-delà de la majorité qui s'est dégagé des urnes, il y a un programme, un projet qui nous lie. Il nous faut dessiner un cap pour Mayotte.
Tout au long de la mandature précédente, j'ai apporté, avec l'énergie et le dynamisme dont vous me savez capable, ma contribution au bilan de la mandature du président sortant dont je salue l'engagement pour avoir contribué au redressement du territoire.

Qu'il s'agisse du redressement financier, de la normalisation des relations avec l'Etat, de la réorganisation des services, de la préparation des grandes infrastructures de demain (piste longue, transports, Jeux des Iles 2027), ou de la coopération régionale, nous pourrons nous appuyer sur tous ces acquis pour « conjuguer » Mayotte à tous les temps, au présent comme au futur.

Il nous faut désormais aller plus loin, avec l'appui d'une équipe investie et mobilisée, une équipe rajeunie, axée sur la proximité. **Dans ce contrat pour Mayotte, j'ai souhaité poser le socle de nos engagements pour le territoire, des engagements pris devant vous et co-construits avec vous.** C'est en effet ainsi que je conçois l'action d'une collectivité de son temps : nous devons associer beaucoup plus largement les mahorais à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent. Dire ce que nous ferons, faire ce que nous disons.
2021-2028 : c'est l'horizon temporel dont nous disposons pour faire avancer ensemble Mayotte. Nous serons jugés sur les résultats, c'est bien normal. **Aussi, je m'engage devant vous sur ce projet, que je n'ai pas souhaité construire comme un catalogue de mesures, mais comme un guide des orientations que nous portons pour Mayotte.** La transformation de notre département en véritable collectivité régionale me tient notamment particulièrement à cœur. C'est désormais ensemble qu'il nous appartient d'avancer pour un territoire attractif et solidaire par nature, comme une façon de dire que rien ne doit nous détourner d'un futur durable, qui préserve notre incroyable biodiversité, mais qui n'oublie jamais les urgences que nous avons à traiter.

Avec ma personnalité, mon style, entouré d'une équipe compétente et dynamique, je compte bien donner de la force à vos espérances.

Ben Issa Ousseni

Président du Conseil départemental

Réussissons ensemble
pour Mayotte

Ce que nous avons déjà fait



• **Nous avons revisité les délégations** et les commissions pour être plus efficaces (transition écologique, distinction entre coopération et Europe)...

• **Nous avons été à l'origine d'un protocole d'accord** partenarial sur les transports scolaires après une rentrée sécurisée juridiquement

• **Nous avons créé l'Agence « Lareformpro »** pour la mise en œuvre des actions relevant de la politique départementale d'apprentissage, de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation.

• **Nous avons mis en place des visites cantonales** pour rencontrer élu(e)s, population et faire le point régulier de l'avancement des projets canton par canton.

• **Nous avons défendu le statut de Régions ultrapériphériques** au sein de la Conférence des Présidents des RUP et les intérêts de Mayotte au niveau européen : rappel de l'urgence du déploiement, par mesures dérogatoires, des dispositifs de surveillance des frontières par la nouvelle agence des garde-côtes et des gardes-frontières de l'Europe.

• **Nous avons poursuivi** l'accompagnement de la gestion de la crise sanitaire, en lien avec les autorités de santé et l'Etat.

• **Nous avons créé le premier lieu d'accueil enfant-parent** (LAEP) à Mayotte, dans les locaux de la PMI de Bandrélé

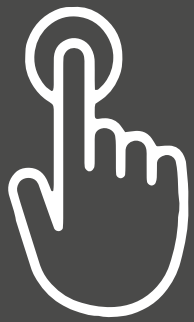
Nos engagements clefs pour la population de Mayotte

• **Réduire progressivement les embouteillages** en combinant des mesures immédiates, de moyen et de long terme sur les déplacements.

• **Pouvoir s'appuyer sur le schéma d'aménagement régional** (SAR), fort d'une concertation auprès des forces vives pour en faire un outil partagé de développement du territoire.

• **Contribuer à la coproduction de sécurité** pour tous en proposant un véritable pacte collectif (Etat, collectivités, Justice, Education) avec des engagements réciproques

• **Poursuivre l'amélioration de la gestion** des ressources humaines pour un service public toujours plus efficace



• **Renforcer la culture de la connaissance** : publications régulières, implantation des Archives départementales, salons et manifestations...

• **Donner toute sa place à notre jeunesse**, aux personnes âgées et en situation de handicap, en les accompagnant, en proposant de nouvelles mesures,en continuant à soutenir les dispositifs existants

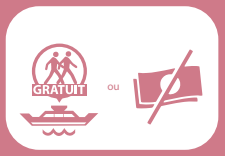
• **Favoriser l'accès** au numérique pour tous

• **Simplifier** le parcours de l'usager

• **Mieux faire connaître** le travail et les métiers du social (forums métiers, présence sur les salons)

• **Faire de l'économie bleue** un levier solide de la croissance économique de notre territoire

Nos mesures phares pour Mayotte



Gratuité de la barge piétonne



Aménagement des infrastructures nécessaires à l'accueil des Jeux des Iles



Développement de l'écotourisme et de l'agrotourisme



Aide aux communes pérennisée et renforcée



Développement significatif des modes de transports



Renforcement de la communication de proximité : travaux, horaires d'ouverture des équipements...



Création d'une police des transports en lien avec l'Etat



Porter l'objectif de 20 % du territoire en forêt et en zone naturelle préservée.



L'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) permet d'offrir un espace de libre expression aux groupes politiques issus de l'assemblée départementale, dont vous trouverez ici les contributions.

LE GROUPE MAJORITE

Le slogan que nous nous sommes choisi «Réussir ensemble pour Mayotte» définit bien notre objectif pour le territoire: nous voulons réussir pour Mayotte, mais nous ne le ferons qu'avec le concours de toutes les forces vives : partenaires institutionnels, économiques, acteurs associatifs, citoyens engagés .... Notre projet (2021-2028) s'articule autour de trois grands axes : favoriser un développement harmonieux et maîtrisé, mieux vivre ensemble et changer d'ère. A chacune de ces orientations correspondent des mesures concrètes et chiffrées qu'il s'agisse des mobilités et des déplacements sur lequel nous voulons peser (boulevard urbain, liaison maritimes, routes secondaires...), de la solidarité mahoraise que nous voulons inscrire au cœur de nos actions (PMI nouvelles générations, accès aux droits, promotion de la santé publique...) ou encore des avancées institutionnelles à conquérir comme du territoire à préserver à l'heure de la transition écologique.

Notre groupe est animé d'une volonté : celle de faire avancer le territoire au service de la population, en privilégiant la proximité, la transparence, le « bon sens » nécessaire à toute initiative efficace. Surtout, nous avons un cap pour faire de ces sept années des années utiles pour Mayotte et sa population. Il nous faut notamment porter une vision de l'avenir du territoire, de son développement, qui n'oublie jamais notre quotidienneté.

Rien ne sera en effet possible sans agir sur les transports, la sécurité, l'économie, la santé ou l'habitat. Certes, le Conseil départemental n'a pas toutes les compétences, mais nous voulons être utile et nous pensons que c'est le rôle du service public que de prendre en compte les principales problématiques rencontrées par les habitants et d'y répondre. Nous nous inscrivons enfin dans une approche qui conjugue continuité et changement. Continuité des projets structurants qui sont lancés et que nous entendons faire aboutir. Changement avec une nouvelle équipe, animée de la volonté d'impulser des pratiques renouvelées et une gouvernance différente. Ensemble, nous voulons réussir pour Mayotte.

Le groupe majoritaire

LE GROUPE OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Les hommes et les femmes qui composent le Conseil Départemental, représentant les 13 cantons de Mayotte ont été élus pour un seul but: celui de faire évoluer notre territoire autour des attentes de la population et des enjeux de notre décennie. Nous sommes soucieux de co-construire un projet politique commun à porter durant toute la mandature conjointement avec la majorité départementale parce que Mayotte est notre priorité !

Nous nous sommes ainsi « Unis pour Mayotte » afin de relever les défis sociaux-démographiques, de par la jeunesse qui compose le département français le plus pauvre d'Europe, par la nécessité d'aligner nos droits sociaux et de protéger les plus vulnérables, par l'accompagnement des initiatives en lien avec le handicap, l'enfance, la parentalité et les personnes âgées. Nous devons aussi dynamiser notre économie en proposant une offre de formation de qualité permettant de créer des emplois adaptés à notre territoire. Ceci en faisant de Mayotte une terre d'industrie, en soutenant une économie de filière, en créant une agriculture locale responsable visant la souveraineté alimentaire tout en favorisant le pouvoir d'achat.

Les enjeux étant indo-pacifique, nous souhaitons prioritairement renforcer les liens et les échanges dans un la Région Océan Indien qui permettra un rayonnement international de l'île. Enfin il nous est primordial de préserver notre environnement riche en favorisant les ressources naturelles.
Cette nouvelle mandature se doit d'être non seulement celle de l'action et de l'investissement/projet mais aussi celle de la concrétisation de ces ambitions pour ramener la paix, la sécurité et la cohésion dans nos territoires, favorisant ainsi le mieux vivre ensemble. Elle doit également permettre la réforme de l'administration générale en lui donnant sa juste place pour gagner en efficience et en efficacité.
Nous ne sommes pas dans une politique de scission de Mayotte mais dans une politique collaborative et stratégique pour donner un espoir à tous les citoyens.

Le Groupe d'opposition Constructive

LE GROUPE MAJORITÉ



M. Ben Issa OUSSENI
Président
Canton de Tsingoni

Une équipe mobilisée au service de Mayotte et de sa population



M. Salime MDERE
1er Vice-président
Chargé de l'Aménagement du territoire, Infrastructures et Foncier
Canton de Bouéni



Mme Tahamida IBRAHIM
2ème Vice-présidente
Chargée des Finances et Affaires européennes
Canton de Sada



Mme Bibi CHANFI
5ème Vice-présidente
Chargée du Développement économique et Coopération décentralisée
Canton de Ouangani



M. Daoud SAINDOU-MALIDÉ
6ème Vice-président
Chargé de la Formation professionnelle, Éducation et Insertion
Canton de Koungou



Mme Zaounaki SAINDOU
Présidente de l'AaDTM et de la SIM
Canton de Tsingoni



Mme Echati ISSA
Présidente EDM
Canton de Koungou



M. Saindou ATTOUMANI
Président de la SPL976
Canton de Ouangani



M. Mansour KAMARDINE
Président du Conseil portuaire
Canton de Sada

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



M. Ali OMAR
3ème Vice-président
Chargé de l'Administration générale, Transport et Transition écologique
Canton de Dzaoudzi



Mme Zouhourya MOUAYAD BEN
4ème Vice-présidente
Chargée des Sports, Culture et Jeunesse
Canton de Mtsamboro



M. Madi Moussa VELOU
7ème Vice-président
Chargé des Solidarités, Action sociale et Santé
Canton de Dembéni



Mme Rossette VITTA
Présidente de la Commission d'attribution des Bourses et Aides (COBA)
Canton de Bouéni



M. El-Anrif HASSANI
Canton de Mamoudzou I



Mme Zamimou AHAMADI
Présidente de l'ADIM
Canton de Dembeni



Mme Farianti M'DALLAH
Présidente de la Mission locale
Canton de Mamoudzou I



M. Abdoul KAMARDINE
Président du SDIS
Canton de Mtsamboro

LE GROUPE OPPOSITION CONSTRUCTIVE



Mme Hélène POLLOZEC
Canton de Mamoudzou 3



Mme Soihirat EL HADAD
Canton de Pamandzi



M. Daniel ZAÏDANI
Canton de Pamandzi



M. Alain SARMENT
Canton de Bandraboua



Mme Nadjima SAÏD
Canton de Bandraboua



Mme Laïni ABDALLAH BOINA
Canton de Mamoudzou 2



M. Elyassir MANROUFOU
Canton de Mamoudzou 2



Mme Maymounati MOUSSA AHAMADI
Canton de Dzaoudzi



M. Nadjayedine SIDI
Canton de Mamoudzou 3

1



FAVORISER **UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ ET HARMONIEUX,**
RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE MAYOTTE

Mieux circuler, soutenir l'initiative privée, dynamiser l'économie locale.

Transports, déplacements, infrastructures et attractivité du territoire - La circulation doit être envisagée au sens large. Celles des biens comme des personnes. Elle commence par la question – incontournable – des transports. Ce mandat doit être celui d'une avancée sans précédent. Nous devons combiner tous les moyens et les modes de transports pour mettre fin aux embouteillages. Notre île ne peut plus faire face à une telle saturation et une telle congestion qui la rendent moins attractive. Les déplacements doivent être facilités. Mais cette circulation simplifiée, c'est aussi celle qu'attend le monde économique envers lequel nous ferons un effort tout particulier. Enfin, c'est aussi la circulation à l'échelle régionale qui doit permettre à Mayotte de mieux s'exporter pour contribuer à offrir une meilleure image de notre territoire.



La future cité administrative régionale, visible depuis l'océan et vitrine de Mayotte

a FACILITER LES **DÉPLACEMENTS, COMBINER LES MODES DE TRANSPORTS**

• GRATUITÉ PIÉTONNE DE LA BARGE

Nous mettrons en place par une délibération symbolique la gratuité piétonne de la barge. Une mesure écologique forte avec un renforcement des moyens de contrôle des véhicules.

• NOUVEL AXE MAJEUR

Le Boulevard urbain de Mamoudzou à Koungou : En 2019, le Conseil départemental a relancé les études du Boulevard urbain de contournement par les hauts de Mamoudzou. Cette infrastructure traversera des zones déjà urbanisées. Nous associons l'Etat, les communautés des communes et d'agglomérations Nord et CADEMA ainsi que les communes de Mamoudzou et Koungou. La consultation publique et les études préparant la Déclaration d'Utilité Publique seront lancées dès 2022. Nous portons l'objectif de lancer les travaux avant 2026.



• LIAISONS MARITIMES

Comme pour la liaison Dzaoudzi-Mamoudzou, nous créerons trois lignes de voies maritimes rapides (20 minutes) : Iloni-Mamoudzou Longoni-Mamoudzou/Petite Terre. La voie maritime sera, en effet, priorisée, pour fluidifier davantage la circulation sur la zone urbaine s'étendant entre Iloni et Dzoumogné. Un projet de gare maritime mutimodale à Dzoumogné est envisagé pour l'accueil des services de barges et les lignes de transport interurbaines. Des raisons écologiques motivent cette alternative. D'autres voies de circulation devraient être créées pour désengorger l'actuelle route unique du littoral.

• DEUX NOUVEAUX AMPHIDROMES DES 2023

Deux nouveaux navires sont prévus grâce au fonds du FEDER avec une livraison prévue programmée courant 2023 (14,5 millions d'euros). Ces nouveaux navires sont pensés pour permettre d'augmenter à la fois les capacités des passagers et des véhicules, tout en respectant les critères de taille et de puissance nécessaires aux infrastructures mahoraises.



• AÉRIEN

Nous souhaitons agir avec pragmatisme en soutenant des projets viables qui favorisent une concurrence accrue et des tarifs compétitifs. Nous privilégions l'appui à des projets existants, tout en réaffirmant l'objectif de disposer d'une compagnie mahoraise.



• MULTIMODALITÉ

Nous mettrons en œuvre le PGTD (Plan global de transport et des déplacements): développement des modes de déplacement alternatifs. Dans la poursuite des projets engagés, nous travaillerons sur le désenclavement de Mayotte : aérien, maritime et numérique). La sécurisation des traversées des agglomérations débutera dès 2022.

• ENTRETIEN

140 km de voiries départementales sont en bon état. Nous poursuivrons les efforts d'entretien au quotidien pour maintenir en bon état les voiries existantes et de mise aux normes. Une vigilance particulière sera portée sur les axes Nord et Nord Ouest.



• CARIBUS, DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Nous soutenons, avec une première enveloppe de 5 millions d'euros et une seconde à l'étude, le développement du réseau de transport collectif interurbain qui implique la création des aménagements nécessaires à l'exploitation de ce nouveau réseau porté par la Cadema : arrêts de bus (90 % sont déjà livrés), pôles d'échanges pour les terminus et connexions entre lignes de rabattement et lignes express. De même que le projet urbain englobant la gare routière multimodale au centre de Mamoudzou.



• ROUTES

Nous voulons étudier la possibilité de créer un réseau de routes secondaires. La préparation du transfert des routes nationales dans le domaine public départemental est à l'étude. La réhabilitation et la sécurisation de l'itinéraire Dzoumogné-Combani-Passamainty est en cours d'études pour permettre la circulation des poids lourds. Nous prolongerons la RD8 à Ouangani depuis l'entrée du village jusqu'au carrefour avec la RN2 et RD1.

• DÉPLACEMENTS

Nous créerons les trois lignes de transports en commun en site propres au sud (de Tsararano au pôle d'échange multimodal caribus à Passamainty), au nord de Majicavo Koropa au PEM caribus à Hamaha) et au centre (de Vahibé au PEM caribus à Passamainty). Nous aménagerons les accès et parkings des quais Issoufali et Ballou à Dzaoudzi. Nous réhabiliterons et aménagerons la gare maritime internationale de Dzaoudzi. Deux pôles d'échanges multimodaux seront réalisés à Mamoudzou/Kaweni et Foungoujou.



• TRAIN

Nous souhaitons poursuivre les études quant à la viabilité technique et financière du projet de réseau ferroviaire pour décider de la poursuite ou non du projet en connaissance de tous les éléments (coûts, contraintes, aménagement, foncier).Des études seront engagées autour du transport par câble.



• URBANISME ET VIVRE ENSEMBLE

Nous voulons privilégier le vivre ensemble et la solidarité (le Moussada) et permettre aux différentes populations d'un quartier de se rencontrer et de vivre dans la mixité par un partage plus harmonieux des espaces de vie.

b AGIR POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET MAÎTRISÉ DU TERRITOIRE

Nous souhaitons doter Mayotte des équipements et infrastructures nécessaires à son développement ;

• QUAI N°1 DE LONGONI : UN CHANTIER D'AMPLEUR EN COURS

Notre projet de réhabilitation concerne le quai n°1 qui mesure 130m sur 29m. Mis en service en 1992, il s'est dégradé au fil du temps. Le budget est estimé à 30 millions d'euros, cofinancés par le Conseil départemental, à hauteur de 20% et l'Europe à 80% via les fonds FEDER. Nous agirons pour obtenir sa reconnaissance en grand port national.



• PISTE LONGUE

Nous souhaitons être acteurs de sa réalisation. Le Conseil départemental participera à son financement à la hauteur de ses moyens et entend agir pour que ce chantier majeur voie le jour.

• EQUIPER MAYOTTE, PRÉPARER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Nous voulons mettre en place les infrastructures suivantes dans la mandature

• D'UN POINT DE VUE SPORTIF :

la piscine olympique de Kaweni, avec deux bassins dont un de compétition, le Centre de formation de sportifs de Haut niveau de Mayotte à Chirongui (Mirereni), le Gymnase du Nord, à Mtsangamouji, le gymnase de Chirongui, la salle des arts martiaux/dojo de Koungou, une base nautique à Hagnoundrou, 6 courts de tennis à Tsingoni, **les réhabilitations des gymnases de Cavani (Mamoudzou), Dzaoudzi-Labattoir et Pamandzi,** du stade de Chiconi, du stade de Pamandzi l'extension du Centre Abdallah Mamy en ilot d'excellence Sportive à Cavani Mamoudzou.



• DU POINT DE VUE DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Le pôle administratif régional (Mamoudzou) et le pôle administratif départemental de Coconi, l'école de formation maritime de Pamandzi, la salle polyvalente pour les grands évènements sportifs et culturels à Ouangani, le laboratoire départemental d'analyses à Dembéni, deux centres médico-sociaux à Chirongui et Labattoir, le CRIJ (centre régional d'information jeunesse) de Cavani, les centres sociaux de Koungou et Bandraboua, les Archives départemantales à Mroalé.



• FONCIER

Nous voulons reconquérir le foncier départemental pour mettre fin aux squats, disposer d'espaces propices au développement économique, envisager des zones d'aménagement concertées. Cette stratégie permettra de mettre en œuvre les projets du Schéma d'aménagement régional (SAR), mais aussi de conduire une politique d'aménagement global sur l'ensemble du territoire.



• INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Nous porterons la nécessaire couverture du territoire par le très haut débit pour désenclaver Mayotte, renforcer son attractivité et permettre l'accès de chacun(e) aux ressources numériques. Nous comptons finaliser ce déploiement dans les zones les plus excentrées et éloignées. Nous accompagnerons la population dans l'acquisition des outils et la maîtrise des usages, notamment avec les conseillers numériques. Nous déploierons la fibre optique jusqu'à l'abonné et nous poursuivrons encore le raccordement des sites de l'administration départementale et des zones d'activité économiques. Nous voulons par ailleurs créer un service public de proximité par le développement des téléprocédures,

En interne, nous voulons préserver notre environnement par une approche Green IT. La dématérialisation papier, la réduction des salles dédiées aux « serveurs » par la centralisation des données, une commande publique plus écoresponsable, la décongestion urbaine par l'accès aux ressources à distance figurent dans nos objectifs.
Enfin, nous lutterons contre la fracture numérique (ou l'illectronisme) : près d'un quart de la population serait en difficulté pour utiliser un ordinateur, une tablette, naviguer sur internet, et surtout, faire valoir ses droits à l'heure ou la dématérialisation s'accélère dans tous les services publics et privés.

DU CONCRET

Beaucoup de schémas, de documents d'orientations existent dans de nombreux domaines de l'activité départementale : Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ; Orientations stratégiques de Mayotte pour le développement rural 2020-2030 ; Schéma départemental des services aux familles de Mayotte ; Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Mayotte; Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte 2022-2027, Stratégie de développement de l'économie bleue de Mayotte, Cadre stratégique de coopération et d'action internationale du département, Schéma directeur de développement des sports... Ils sont nécessaires pour donner un cap, mais ils ne sont pas toujours coordonnés et surtout suivis dans leurs avancées. Nous souhaitons mieux vérifier leur cohérence et surtout leur avancement concret en temps réel. Le schéma d'aménagement régional (SAR), une fois validé, donnera le cap d'ensemble. C'est notre engagement !

RÉÉQUILIBRER LES DÉPLACEMENTS

Nous mettrons en place un programme de mobilité des agents des services publics travaillant sur Mamoudzou, qui concentre 80 % de l'activité, en lien avec le Rectorat, la Préfecture et les autres services de l'État.



Le futur bassin olympique de Kaweni, un équipement phare de la natation en vue des Jeux des Iles 2027 mais aussi pour le nécessaire développement de la pratique de la natation.



C ACCOMPAGNER LE **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

Nous voulons accompagner la montée en puissance des entreprises mahoraises et placer le développement durable, le tourisme et l'innovation au cœur du développement économique.

• SOUTIEN

Nous poursuivrons la réforme des aides économiques : engagement dans le renforcement du tissu économique existant, soutien administratif aux entreprises, accompagnement financier des porteurs de projets, économie sociale et solidaire…

Nous soutiendrons le développement des entreprises en mobilisant l'aide à l'investissement et les outils d'ingénierie financière du Conseil départemental et de ses partenaires (FEDER, Contrat de convergence). Nous accompagnerons les intercommunalités dans le développement des ZAE (Zone d'activité économique)

• MODERNITÉ

Nous voulons faire de Mayotte, une terre de production, une « start up island » ; Mayotte doit notamment devenir le 1er territoire français dans l'économie bleue, avec le développement d'une véritable stratégie dans ce domaine. Mayotte doit aussi devenir un territoire labellisé (french tech, territoire d'industrie…)

• ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nous souhaitons renforcer le poids de l'économie circulaire par des mesures de soutien car elle s'avère particulièrement adaptée à la société mahoraise.



• ECONOMIE BLEUE : UN LEVIER DE CROISSANCE À DÉVELOPPER

Nous portons l'ambition de faire de l'économie bleue un levier solide de la croissance économique de notre territoire. Les enjeux majeurs de notre stratégie visent à l'aménagement du littoral et l'accès à la mer, aux activités productives : pêche et aquaculture ; au transport maritime, à la formation aux métiers de la mer. Nous voulons faire de notre espace maritime le socle de la croissance économique et sociale, avec une nouvelle gouvernance au sein de laquelle le cluster maritime aura toute sa place.



• AGRICULTURE RAISONNÉE

Notre soutien au monde agricole poursuit trois objectifs :

• S'adresser de façon spécifique aux modèles de production traditionnels mahorais (pluriactifs, petits exploitants…) dans une optique de « parcours professionnalisant » ;

• Intensifier et renforcer les actions de régularisation du foncier agricole ;

• Accompagner la montée en compétences des agriculteurs et les actions de mutualisation

Nous soutiendrons le développement d'une agriculture raisonnée et biologique et nous accompagnerons la labellisation et la certification des produits agricoles locaux

• les producteurs locaux seront accompagnés dans la mobilisation des aides à la production et à l'investissement ;

• Une stratégie ambitieuse facilitera les démarches de certification « Agriculture Biologique » avec une approche par « filière » ;

• Nous développerons Agropolis, un véritable pôle rural d'excellence

et agirons pour la structuration des circuits de commercialisation et d'approvisionnement des acteurs de la distribution et de l'agroalimentaire.
Nous voulons organiser l'action du Conseil départemental en faveur d'une agriculture durable et inclusive.

• SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR

Nous exporterons le savoir-faire mahorais pour faire connaître les atouts et les forces de notre territoire : relance et soutiens aux filières (ylang, vanille, chocolat, artisanat...)

• EPARGNE

Mettre en place avec la CCI une épargne Mayotte : financement participatif et citoyen au profit des porteurs de projets et entreprises du territoire (sur le modèle de l'Occitanie)

• RECHERCHE

Mayotte doit être une terre d'innovation, leader régional en R&D (recherche et développement) Nous accompagnons les entreprises et la CCI dans la réalisation de leurs projets comme le Data Center de Mamoudzou.

d OUVRIR PLUS **ENCORE MAYOTTE SUR SON ENVIRONNEMENT RÉGIONAL**

Nous nous inscrivons dans la continuité du cadre stratégique de coopération et de l'action internationale du Département, document d'orientation pour nos actions dans le Canal du Mozambique. Mayotte est un territoire insulaire situé aux confluents de grands flux économiques, sociaux et migratoires.

Mayotte se positionne naturellement comme tête de pont de la France et de l'Union européenne au sein du Canal du Mozambique. La perspective offerte par la Commission européenne d'élargir le périmètre de coopération au regard des actions déjà entreprises tel que le rapprochement avec les pays d'Afrique de l'Est, (Kenya, Mozambique, Tanzanie), Djibouti et les iles de l'océan Indien conforte nos orientations.



• COOPÉRATION RÉGIONALE ET DÉCENTRALISÉE

Nous voulons dans la mandature mettre en place la totalité de nos représentations dans la zone et mettre en œuvre le programme opérationnel INTERREG Canal du Mozambique (recherche, innovation, risques naturels questions sanitaires)



• RAYONNEMENT ET RECONNAISSANCE

Nous poursuivrons nos démarches – notre exigence - en vue de la reconnaissance pleine et entière de Mayotte dans sa région, son bassin de vie. L'objectif principal reste d'une part, d'intégrer d'une manière ou d'une autre la COI, par une participation effective aux travaux de ses instances et d'autre part d'obtenir la révision de la Charte des Jeux des Iles de l'Océan Indien.



• JEUX DES ILES

Conjuguer le sport de haut niveau et le sport au quotidien est essentiel. Nous portons, en lien avec les instances sportives, la candidature de Mayotte aux Jeux des Iles 2027 en garantissant la construction des infrastructures nécessaires.



La façade de la future piscine olympique de Kaweni à Mamoudzou.

• MOBILITÉ-FORMATION ET COOPÉRATION

Avec une stratégie volontariste et déterminée en matière de formation par la mobilité nationale, régionale et internationale, nous agirons pour faire de Mayotte la porte d'entrée de la France vers le continent africain au départ de notre bassin régional.

Nous voulons permettre à notre collectivité d'améliorer sensiblement son insertion et son rayonnement régional par la formation professionnelle. Au-delà de la qualification, il s'agira:

- d'afficher très clairement l'appartenance culturelle de nos origines aux pays de la zone en particulier ceux de la côte est du continent africain

- de nouer des relations d'apprentissage du Swahili, apprentissage qui peut se faire par différents échanges entre Mayotte et les pays qui nous intéressent en prenant appui sur tous les domaines, notamment culturels et sportifs

- de renforcer les échanges de co-développement

• MANIFESTATIONS CULTURELLES

Nous organiserons des manifestations culturelles de grande envergure (Salon du livre de Mayotte, Conférence sur les civilisations du canal de Mozambique...) qui concourent grandement au rayonnement régional et international de Mayotte.



Le futur complexe sportif à Mtsangamouji comprendra un gymnase avec des gradins (1 000 places assises) et une mini tribune ouverte en mode panoramique avec un dojo et un mur d'escalade.

VOTRE DEPARTEMENT AGIT AU QUOTIDIEN









- En développant les solidarités
- En favorisant le développement culturel
- En aménageant le territoire
- En anticipant l'évolution des besoins
- En agissant pour la transition écologique
- En soutenant le mouvement associatif et sportif
- En contribuant à l'attractivité du territoire
- En renforçant la coopération régionale

2



MIEUX **VIVRE ENSEMBLE**

Pour un département plus solidaire, plus protecteur, plus inclusif, plus innovant

Ces dernières années ont été marquées par des problèmes majeurs d'insécurité et un climat anxiogène particulièrement pesant. Au-delà de ses strictes compétences,, le Département, doit agir plus fortement auprès de l'Etat pour faire de la sécurité une véritable priorité. La liberté de chacun(e) est à ce prix. L'action sociale, compétence majeure du Département, sera confortée et plus encore tournée vers les familles. Nous devons créer les conditions du mieux vivre ensemble, favorisant l'inclusion de tous sur l'ensemble du territoire, en réaffirmant la place centrale des personnes âgées dans la société mahoraise. Le tout dans un pacte social « revisité » entre les différentes générations. Avec nos partenaires, les questions de santé publique seront au cœur de notre action. La culture, le sport seront très largement soutenus dans leur rôle émancipateur. Enfin, pour reconquérir notre attractivité, nous devons promouvoir l'innovation dans tous les domaines.



Le futur pôle d'échange multimodal de Mamoudzou

a INSCRIRE LA **SOLIDARITÉ MAHORAISE AU CŒUR DE NOS ACTIONS**

• ACCÈS AUX DROITS

Nous souhaitons rapprocher les services sociaux du Département au plus près de la population, et renforcer leur action en direction des plus modestes. Pour cela, nous mènerons à terme la construction de centres sociaux et médico-sociaux programmés
ainsi que les maisons d'accueil des personnes âgées.



• ORGANISATION

Le déploiement de la solidarité sera porté par 5 directions opérationnelles sectorielles qui animeront des unités dans les centres sociaux en construction. Ces unités territoriales de proximité appuieront les centres communaux d'action sociale du territoire. L'organisation actuelle sera revisitée pour regrouper la solidarité, l'enfance, famille et santé.



• AIDE À DOMICILE

Nous ferons en sorte que l'action départementale en matière d'aide à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap s'appuie sur les communes, notamment leurs CCAS pour accompagner leur montée en compétences et optimiser leur organisation. Au plus près des familles, ils peuvent déployer les actions et pérenniser les emplois.

• COFINANCEMENT

Nous renforcerons l'ingénierie du Conseil départemental et mettrons en place une assistance technique aux communes et intercommunalités afin de s'assurer que tous les projets cofinancés soient réalisés dans les délais.



• CAP SUR LES PMI NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Nous voulons poursuivre la mise en œuvre de notre plan de Née à Mayotte au début des années 1980, la PMI, gratuite et ouverte à tous, n'a cessé de se développer jusqu'à nos jours et le Conseil départemental poursuivra l'effort sans commune mesure consenti ces dernières années. Après Acoua et Combani récemment ouvertes, les PMI de Bandrélé, Kani-Kéli, Vahibé, Koungou, Passamainty, Tsingoni, sont bien avancées. Deux PMI sont prévues à Dzoumogne et Mtsamboro. Le Centre médico-social de Chiconi est en cours de travaux, celui de Labattoir est prévu pour 2024. La mandature permettra de mailler notre territoire.

• LOGEMENT SOCIAL/HABITAT

Nous relèverons le défi du logement social et mettrons en œuvre une structuration claire, opérationnelle et territorialisée de la politique d'accès au logement et à l'hébergement à destination des ménages les plus fragiles. La mise en place des différents organismes tels que le CAUE (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement), l'ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement) et l'OFS (organisme de foncier solidaire) sera poursuivie pour

apporter à la population le soutien nécessaire contribuant à la production de logement social comme promoteur ou bailleur social. Nous lancerons une étude sur la mise en place d'un fond de solidarité logement et appuierons « Action logement » Mayotte. Nous contribuerons aux côtés de tous les partenaires dont l'Etat à la lutte contre l'habitat indigne et illégal.

• VIOLENCES CONJUGALES

Nous voulons faire du Département un acteur majeur de la lutte contre ce fléau. Nous soutiendrons le CDAD (accès aux droits) dans sa mission de répondre aux besoins d'accompagnement de la victime, sans jamais se substituer à elle.



• L.A.E.P

Nous développerons plusieurs lieux d'accueil enfants-parents, nouveaux à Mayotte comme celui ouvert dans la PMI de Bandrélé. Les LAEP sont des espaces conviviaux et ludiques, accueillant les enfants de moins de 6 ans, et ce dès la naissance, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (grands-parents, assistante familiale...).

b PROMOUVOIR LA **SANTÉ PUBLIQUE**



• SANTÉ

Nous voulons achever le maillage du réseau des PMI (une PMI par commune). Nous poursuivrons une politique de formation ambitieuse incitative et attractive aux métiers des soignants afin de mettre fin au désert médical. Nous voulons aider à l'installation des cabinets médicaux dans les villages (profession libérale)



• CAMPAGNES

Avec l'ARS, Santé publique France, les associations, le Conseil départemental sera un partenaire et un relais de campagnes annuelles sur les grandes questions de santé publique et de sécurité sanitaire (lutte contre l'obésité, cancer du sein, sida, vaccination...). Nous contribuerons à sensibiliser à l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et aux addictions à la drogue et à l'alcool.

• FACULTÉ

Nous voulons doter Mayotte d'une faculté de médecine, préalable obligatoire à la création, d'un centre hospitalier universitaire (CHU), indispensable pour des soins de haut niveau et le développement de la recherche (maladies chroniques).

C CONTRIBUER À LA **CO-PRODUCTION DE SÉCURITÉ**



• SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS

Nous avons pris l'initiative d'un protocole d'accord partenarial dans les transports scolaires. Nos engagements concrets sont : le renforcement des agents de médiation et la mise en place de formations, l'accompagnement des parents-relais et la généralisation du dispositif aux communes ; la sécurisation des parties vitrées des 307 bus scolaires, la création d'une application téléphonique avec les horaires en temps réel, la généralisation du système de géolocalisation à l'ensemble des bus....



• PACTE

Nous proposons un Contrat régional de sécurité en lien avec l'État et les communes ; nous voulons agir à notre niveau sur les trois volets indissociables : prévention, médiation et répression.



• MEDIATEURS CITOYENS

Nous renforcerons ce dispositif qui permet de mettre le pied à l'étrier de jeunes mahorais. Nous voulons, en lien avec les différents partenaires, conforter et mieux coordonner les dispositifs existants de médiations dans les quartiers et auprès des établissements scolaires (groupe de médiation citoyenne, équipes mobiles de sécurité, adultes relais, services civiques...).



• JUSTICE

Nous défendrons avec force la création d'une cour d'appel de plein exercice à Mayotte dont le parquet général aura la mission de définir une politique pénale répondant aux spécificités de la criminalité à Mayotte. Nous délibérerons pour attribuer le foncier à la future cité judiciaire.

d RENFORCER L'**APPAREIL DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

• UNIVERSITÉ DE PLEIN EXERCICE

Nous créerons les conditions pour obtenir une université de plein exercice à Mayotte avec un campus universitaire et un CROUS pour rapprocher les étudiants de leurs lieux d'études et créer les conditions de leur réussite, avec un enseignement de qualité. Des partenariats pourront aussi s'engager avec d'autres universités métropolitaines (recherche, seconds cycles et rectorat). Nous soutiendrons le principe d'antennes délocalisées du CUFR, par exemple en Pétite Terre.



• OFFRE ACCRUE ET RÉORGANISATION

Avec une réorganisation ambitieuse des services et des partenariats, nous développerons l'offre de formation pour mieux accompagner les mutations économiques : accompagnement de la formation des salariés du secteur privé, développement de l'apprentissage, ciblage des besoins de formation pour les métiers en tension (secteurs du sanitaire et social, de l'économie bleue, du numérique...)

Nous agirons ainsi pour :

- compléter et achever la décentralisation de la formation professionnelle notamment dans le domaine du sanitaire et du social pour récupérer les crédits de compensation au titre de la décentralisation ;
- mettre en œuvre le volet opérationnel de la formation professionnelle par l'Agence régionale de formation professionnelle de Mayotte (LAREFORM Pro de Mayotte) ;
- mettre en œuvre des actions du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 2019-2022 avec le GIP CARIF OREF comme pilote et/ou copilote ;
- assurer un meilleur pilotage de la mise en place de la commande publique de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi du territoire ;
- assurer une mobilisation accrue des crédits prévus par le contrat de convergence (contrat de plan Etat/Région) sur son volet formation professionnelle
- mettre en œuvre une politique d'appui aux opérateurs de formation en matière d'investissement notamment en matière de locaux et de plateaux techniques (ex : projet de centre de formation maritime de Petite Terre)

• EMPLOI ET INSERTION PAR L'ÉCONOMIE

Nous mettrons en place une politique d'insertion professionnelle très ancrée dans les territoires communaux, en particulier pour les jeunes très éloignés de l'emploi : accompagnement financier des acteurs relevant du champ périphérique de l'insertion et de la formation professionnelle (mission locale, CRIJ, CCAS, Cité des métiers...) ; cofinancement des entreprises d'insertion, des associations intermédiaires, et des ateliers chantiers d'insertion.

• AFPA

Nous engagerons les démarches pour obtenir l'installation à Mayotte de l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, premier organisme de formation qualifiante des actifs en France.



• DÉMULTIPLICATION

Nous voulons conforter et démultiplier les récentes expériences d'école de la deuxième chance et de lycée de la deuxième chance permettant à des jeunes de reprendre un cursus de formation, contrbuer à renforcerl'expérience du RSMA dont les missions de formation et d'insertion professionnelle ont fait leur preuve, développer des filières de formation en lien avec les spécificités et besoins du territoire: tourisme, mer. Nous mobiliserons les chambres consulaires pour identifier les secteurs à investir.

• ELITE ET EXCELLENCE

Nous œuvrons pour les écoles d'élites à tous les niveaux (accompagnement du primaire jusqu'à l'université), pour offrir une main d'œuvre d'encadrement de qualité à nos entreprises locales tout en ouvrant la possibilité d'une « employabilité » garantie de nos jeunes sur le territoire national et à l'international. Des partenariats devront s'ébaucher pour la formation de cadres supérieurs au niveau national.

e DÉVELOPPER **LA CULTURE LOCALE, NOTRE IDENTITÉ**

La société mahoraise actuelle, la jeunesse en particulier, se trouve en proie à une perte de repères identitaires. La vulgarisation de la connaissance de notre histoire, de notre culture et de notre patrimoine pour en faciliter l'accès au plus grand nombre est un élément essentiel de la construction de notre identité commune

• INFRASTRUCTURES

Nous développerons des infrastructures culturelles et ludiques à dimension régionale : un centre culturel et de production artistique au nord, des médiathèques, une salle polyvalente à Ouangani, un parc des expositions, un aquarium...



• PATRIMOINE

Nous engagerons la rénovation la Résidence des Gouverneurs classée au titre des Monuments Historiques et la Caserne, inscrite dans la liste complémentaire des Monuments Historiques pour y installer définitivement le Musée de Mayotte qui constitue aujourd'hui un équipement incontournable pour la connaissance, la découverte et le partage du patrimoine local à travers des animations et des médiations.

• LANGUES

L'éducation multilingue basée sur la langue maternelle est un élément clé de l'inclusion dans l'éducation. Nous mettrons donc en place l'institut des langues et des civilisations de Mayotte validé le 25 mai 2021. Partenarial, celui-ci aura pour principale mission, dès son assemblée constitutive en 2022, la connaissance, la sauvegarde et la promotion des langues et cultures de Mayotte et sa région. Il réunira des spécialistes (chercheurs, représentants de la société civile...), en vue de fédérer et soutenir le développement de projets de recherche, sur Mayotte en particulier. Autour d'une plateforme numérique collaborative et interactive, il incitera à une production littéraire s'appuyant sur la culture mahoraise.



• MUSÉE VIRTUEL

Nous mettrons en place des possibilités de visite virtuelles des collections issues du MUMA (musée de Mayotte) en quatre langues (français, shi_maoré, kibushi et anglais)



• NOTRE HISTOIRE

Nous œuvrerons en faveur du renforcement de la connaissance de l'Histoire de Mayotte par la publication d'ouvrages de vulgarisation comme la bande dessinée historique « Mayotte, rencontre de peuples et de civilisations » publiée dans les trois langues (français, shi- maoré, shibushi). La société mahoraise actuelle, la jeunesse en particulier, se trouve en proie à une perte de repères identitaires. La vulgarisation de la connaissance de notre histoire, de notre culture et de notre patrimoine pour en faciliter l'accès au plus grand nombre est un élément essentiel de la construction de notre identité commune

• AGENDA CULTUREL

Le développement de toutes les formes d'expression est fondamental : art, littérature, traditions populaires... Les évènements populaires (fêtes, commémorations...) contribuent au vivre ensemble et à la connaissance de l'autre. Nous voulons agir concrètement pour rythmer plus encore la vie locale avec un véritable agenda culturel et des rendez-vous plus réguliers.



• LABELLISATION

Nous souhaitons obtenir la labellisation du sel de Bandrélé pour valoriser le savoir-faire des Mama Shingo.

• ARTS ET TRADITIONS

Nous voulons promouvoir nos arts, véritables porte-voix de la population, afin de renforcer encore notre sens de l'accueil et du partage. Nous mettrons en place une politique volontariste d'accompagnement des jeunes dans la connaissance de l'art et de la culture.



• MÉMOIRE

Nous nous engageons à honorer la mémoire des grandes figures de Mayotte, comme nous l'avons fait pour dénommer l'aéroport de Pamandzi en «Marcel Henry» par exemple ou les deux futures barges qui seraient dénommées Soroda et Chatouilleuses...

• IDENTITÉ

Mayotte doit continuer à affirmer et valoriser son identité à travers la promotion de ses aspects culturels, patrimoniaux et historiques dans un esprit d'ouverture aux autres, au monde et singulièrement à notre région.

• PASS CULTUREL NUMÉRIQUE

Dans une volonté de démocratiser l'accès à la culture, nous mettrons en place un pass culturel dématérialisé (appelé Mila) pour permettre aux mahorais, en particulier les jeunes, d'accéder à une offre culturelle diversifiée et de qualité (crédit de 100 euros par bénéficiaire).



• CINÉMA

Nous mettrons en service la salle de cinéma Alpa Joe entièrement rénovée, à Mamoudzou. Dans la continuité, nous engagerons les démarches pour la construction d'un centre : pôle culturel à Pamandzi, en Petite-Terre.



UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE PATRIMOINE DE MAYOTTE

En 2025, les Archives départementales et le futur Centre régional de recherche et de documentation scientifique s'installeront à Mroalé (Tsingoni). Une centrale solaire, 12 magasins d'archives aux normes, de vastes espaces pour le traitement et la consultation des documents, des studios pour les chercheurs, une salle d'exposition, un auditorium et une salle pour les ateliers pédagogiques. Ce projet ambitieux, futur lieu incontournable pour les chercheurs, les scolaires et les passionnés de patrimoine, sera largement ouvert à la population.

FAIRE DU SPORT **UN PILIER DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE**



• UN OFFICE DU SPORT

Avec notre « Office départemental des Sports » en charge de la gestion des infrastructures sportives du Conseil départemental, nous voulons fédérer l'ensemble des partenaires publics pour moderniser les équipements sportifs, les adapter aux nouvelles pratiques sportives afin d'accueillir les associations et les acteurs des activités physiques et sportives, dans les meilleures conditions.



• SCHÉMA

Nous déploierons le schéma directeur de développement des sports et des équipements sportifs qui sera notre boussole. Nous développerons des infrastructures sportives à dimension régionale : stades de foot, gymnases, piscines... dans le double objectif de permettre l'accès des activités pratiques et sportives de proximité au plus grand nombre et l'accueil des Jeux des Iles en 2027.

• SOUTIEN

Nous mettrons en place une politique de soutien à l'accès au haut niveau, tout en aidant à structurer la compétition sportive amateur;



• RESPONSABILISATION

Une charte de gestion des équipements sportifs territoriaux sera élaborée pour responsabiliser les usagers (propreté, respect du matériel...)

• GÉNÉRATION 2024

Mayotte s'engage pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Nous accompagnerons, en lien avec le Rectorat, le maximum d'écoles dans l'obtention de ce label qui encourage la pratique physique et sportive des jeunes. et sa région.

• HAUT NIVEAU

Nous créerons un Centre de formation sportive de haut niveau à Mirereni (Chirongui). Nous soutiendrons les jeunes talents mahorais(e)s pour l'accès au haut niveau, que ce soit à Mayotte, en métropole ou à la Réunion.

INVESTIR DANS **NOTRE JEUNESSE COMME UNE VÉRITABLE RICHESSE**

Mayotte est le département le plus jeune de France avec un âge moyen de 23 ans alors que la moyenne nationale est de 41 ans (35 ans à La Réunion). Près de la moitié de la population a moins de 18 ans.

• NUMÉRIQUE

Nous voulons que chaque collégien et chaque lycéen soit doté d'un terminal numérique.



• ÉQUIPEMENTS

Nous agirons pour équiper le territoire en infrastructures de formation et d'éducation de qualité et dimensionnées au territoire.

• MOBILITÉ

Nous agirons pour la mobilité des jeunes mahorais dans la région et à l'international avec l'appui des dispositifs de co-financement ERASMUS + et Interreg.

• ÉTUDIANTS

Une vigilance toute particulière sera portée au paiement des bourses d'études dans les justes délais. Le dispositif des médiateurs académiques en métropole et à La Réunion sera étoffé pour accompagner les étudiants mahorais et lutter contre la précarité et l'isolement. Des salons réguliers et mobiles sont organisés pour toucher nos étudiants à Mayotte et ailleurs.



• CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Nous mettrons en place un Conseil départemental des jeunes, en lien avec le Rectorat pour offrir aux collégiens un espace d'éducation à la citoyenneté. C'est est un moyen formidable pour devenir acteur du processus démocratique ; de comprendre le fonctionnement du Conseil départemental et plus largement des institutions de la République ; d'être sensibilisé aux notions de démocratie et d'intérêt général et de participer à la réalisation des projets d'intérêt pour Mayotte

• CITOYEN

Nous agirons pour mieux accompagner le futur citoyen : information, accompagnement, initiatives dédiées



Promouvoir l'innovation

L'innovation doit devenir la règle dans tous les domaines de l'action publique. Nous mettrons ainsi en œuvre stratégie régionale de spécialisation intelligente(S3) 2021-2027 **(Schéma régional de l'innovation de Mayotte)**. Nous agirons sur plusieurs leviers directions: accompagnement au montage de projets ; soutien aux infrastructures et investissements matériels permettant d'établir un environnement favorable et attractif pour mener des activités de recherche développement et innovation ; soutien aux projets collaboratifs ou relatifs à la construction d'un réseau de l'innovation; animation, sensibilisation et diffusion de l'innovation sur le territoire.

Six domaines sont ciblés :

▷ Économie intelligente (numérique)
▶ Valorisation et protection de l'environnement
▷ Économie sociale, solidaire et circulaire
▶ Territoire intelligent
▷ Exploitation durable de la mer et développement des activités maritimes
▶ Agriculture et agrotransformation



Développer la destination Mayotte

Nous voulons développer le tourisme comme une véritable seconde nature : appui à l'Agence d'attractivité et de développement touristique de Mayotte, campagnes de communication, politique de mise en valeur des sites patrimoniaux remarquables....

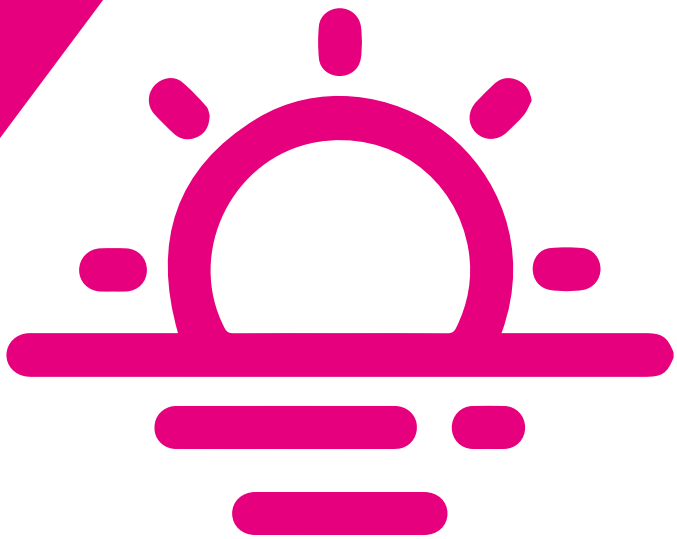
Nous conduirons une politique ambitieuse d'aménagement et de création d'une offre de tourisme d'agrément autour de la destination Mayotte :

• Nous aménagerons les principaux sites touristiques et de loisirs, les hébergements autour de plusieurs établissements hôteliers pouvant accueillir des groupes

• Nous susciterons la création de produits issus de l'écotourisme

• La mise en valeur de la culture et des patrimoines, les loisirs de proximité seront des préoccupations permanentes.

3



CHANGER **D'ÈRE**

Nous voulons, tout en assumant pleinement nos responsabilités d'élu(e)s, agir dans la transparence, en offrant aux mahorais un meilleur accès aux décisions prises, en organisant des débats et des concertations sur les choix stratégiques, en communiquant régulièrement sur les services et les prestations proposées.



a UNE NOUVELLE **GOUVERNANCE, PARTAGÉE, PARITAIRE, TRANSPARENTE**



• PROXIMITÉ ET TERRAIN

Nous avons mis en place des visites cantonales et municipales pour aller au plus près de nos concitoyens et de leurs élus pour faire le point en situation du déroulement des chantiers départementaux (lire ce que nous avons déjà fait)

• PARTICIPATION

Nous créerons deux nouvelles instances participatives: un conseil des sages, un conseil citoyen (Conseil départemental des jeunes collégiens), et soutiendrons fortement l'assemblée des jeunes. Nous souhaitons ainsi mettre en débat les grandes décisions pour l'avenir de Mayotte et associer les citoyens, comme cela a été fait sur le projet de loi, tout en prenant nos responsabilités quand il s'agira de décider.



• PARITÉ

Notre assemblée sera paritaire dans toutes les instances décisionnelles. Nous prendrons l'initiative d'organiser un temps fort départemental et partenarial autour de la Journée internationale du droit des femmes (8 mars).



•PROXIMITÉ

Nous mettrons en place des permanences par canton pour entendre les doléances de nos concitoyens et mieux y répondre. Le Conseil départemental organisera des permanences mensuelles, des séances de questions/réponses régulières avec les mahorais sur les réseaux sociaux.

• AVANCEMENT DES PROJETS

Nous voulons mieux communiquer sur nos projets, sur leur état d'avancement, de façon transparente par le biais de sites internet et des réseaux sociaux en valorisant et diffusant de l'information territorialisée et lisible pour le citoyen.



• GESTION

Nous poursuivrons une gestion rigoureuse des deniers publics, nous nous doterons des outils de gestion comme de pilotage nécessaires et organiserons une fois par an une réunion publique autour du budget. Nous recentrerons les efforts du CD sur ses compétences propres en déterminant une stratégie financière claire mobilisant tous les co-financements possibles (Europe, Etat, etc.). Les liens et relations avec les communes et les intercommunalités seront fluidifiés.



• ÉVALUATION

Nous engagerons le suivi et l'évaluation des mesures proposées dans nos politiques publiques et dans ce projet de mandat. Nous voulons créer une inspection générale des services départementaux pour aller au-delà du nécessaire contrôle de gestion.



• PROCÉDURES

La réussite de notre projet pour Mayotte 2021-2028 sera liée notamment à la transformation de l'action publique, qui doit être plus encore orientée vers l'usager, plus efficace dans la réponse à ses besoins, plus transparente dans ses résultats. Le parcours de l'usager doit être facilité, les délais de réponse réduits.

• ASSIDUITÉ

Notre assemblée sera exemplaire parce que c'est ce qui motive le sens de notre engagement : nous nous engageons à siéger régulièrement dans les instances et à y prendre toute notre place pour défendre les intérêts de la population.



• RÉNOVATION

L'hémicycle départemental Younoussa Bamana réhabilité sera mis en service et permettra, dans la mesure des créneaux disponibles, d'accueillir les associations et évènements locaux.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

• FRANCE SERVICE

Douze maisons France Services ont déjà été inaugurées à Mayotte. Il s'agit de lieux dans lesquels les habitant(e)s peuvent être accompagné(e)s dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé logement, énergie,.. Nous poursuivrons notre soutien financier à ces équipements de proximité, y compris avec la présence de nos conseillers numériques.

• COLLECTIVITÉS

Nous soutiendrons les projets de coopération intercommunale et les projets d'aménagement des communes avec un plan pluriannuel sur cinq ans. Nous souhaitons mettre l'EPFAM au service des collectivités mahoraises.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nos mesures et projets

b UN SERVICE **PUBLIC RENFORCÉ**

• HORAIRES
Nous renforcerons certains horaires d'ouverture en direction des publics, nous retravaillerons sur les fonctions d'accueil, nous développerons l'information de proximité.

• SECURITÉ AU TRAVAIL
Nous voulons poursuivre les efforts entrepris pour sécuriser les conditions de travail de nos agents

• CONSEIL CADIAL
Nous voulons renforcer les moyens, les missions de prévention pour créer plus de lien social.



• FINANCES DEPARTEMENTALES
Nous souhaitons préserver l'avenir, gérer le département dans le respect de ses capacités financières, obtenir de nouveaux moyens en lien avec ses compétences.

• COMMANDE PUBLIQUE
Elle doit continuer de favoriser la diversité des prestataires, mieux prendre en compte des critères sociaux et environnementaux.

c DES AVANCÉES **INSTITUTIONNELLES À CONQUÉRIR**



• RÉGION
Nous poursuivrons le développement d'un véritable Département/Région d'Outre-Mer. Cet objectif vise à réellement hisser notre collectivité à son niveau réel de responsabilité pour la construction de notre territoire en infrastructures et équipements indispensables à son plein essor.

GIP L'Europe à Mayotte

• COMPÉTENCES
Nous voulons pouvoir assumer toutes les compétences d'un Département/Région et en particulier l'autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissement. Nous accompagnerons la mise en place du GIP l'Europe à Mayotte et l'installation d'une direction dédiée pour assurer pleinement l'autorité de gestion du programme. Nous contribuerons à une approche pédagogique et compréhensible de l'Europe à Mayotte.

• COHÉRENCE

Nous voulons pouvoir nous appuyer sur des documents stratégiques et concrets pour orienter nos choix : SAR, SRDEII, SRDT, SRDFP... afin de mieux coordonner les grandes politiques publiques. Un effort de pédagogie sans précédent sera conduit.

• PARTENARIAT

Nous voulons développer et animer Mayotte en lien avec les communes, intercommunalités et les associations : créer une culture de partenariat avec les autres collectivités locales sur tous les sujets dont les compétences sont partagées (tourisme, économie...)

d UN TERRITOIRE **À PROTÉGER POUR NOS ENFANTS, L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE À PROMOUVOIR**



• PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ

L'accroissement de la population, l'urbanisation et le mitage du territoire génèrent de nombreuses nuisances sur le patrimoine naturel du territoire et notre biodiversité. Nous voulons inventorier et gérer le patrimoine naturel inestimable du département, mettre en place des dispositifs de gestion intégrée et de protection des habitats et des espèces sauvages terrestres, mieux valoriser les sites du Conservatoire du littoral, dynamiser notre politique de protection et de valorisation du lagon **dont nous voulons l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**.



• EAU ET ASSAINISSEMENT

Nous construirons une véritable stratégie en matière de gestion de la ressource en eau et d'assainissement : programme de connaissance et de suivi des ressources, programme de préservation des bassins versants, programme pluriannuel d'aménagement et d'entretien des cours d'eau, soutien aux collectivités dans leur politique d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales...



• TERRITOIRE EN TRANSITION

Nous voulons promouvoir et mettre en œuvre la transition énergétique : engagement volontaire dans l'autonomie énergétique propre : solaire, éolienne

Nous mettrons en place les études relatives à l'évaluation du potentiel des ressources renouvelable : biomasse, biogaz, solaire, éolien, la mer... sur le territoire. Nous proposerons un plan stratégique territorial en matière de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air, nous porterons le développement des installations d'énergies propres et la lutte contre les gaz à effet de serre. Nous soutiendrons le développement du mix (bouquet) énergétique.



• ESPACES NATURELS

Nous nous engageons résolument dans l'objectif de 20 % du territoire en forêt et en zone naturelle préservées.

• ECO-CITOYENNETÉ

En lien étroit avec les associations dont le rôle est fondamental, nous agirons pour sensibiliser la population à la protection de l'environnement et à la démarche éco citoyenne, vulgariser les actions, et développer des programmes de formation visant à valoriser le patrimoine et la protection de l'environnement.

• ZERO DECHETS

Nous voulons nous engager dans le 0 % de rejet de
eaux sales dans le lagon.

• LABEL

Nous voulons obtenir l'inscription de la presqu'île
en réserve naturelle.



• PROPRETÉ

Nous voulons prendre l'engagement – au-delà de notre compétence – d'une île plus propre : développement massif du recyclage notamment en lien avec les acteurs locaux et les partenaires. Nous voulons interdire l'importation à Mayotte de tout véhicule de plus de 5 ans.



• ZONES HUMIDES

Nous mettrons en œuvre le plan rivières et zones humides (sites à sanctuariser)

UNESCO

Nous mettrons en œuvre les démarches d'inscription du lagon de Mayotte au patrimoine de l'Unesco, qui désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité.

DES DOCUMENTS À CONSULTER EN COMPLÉMENT

Lire les cahiers thématiques «Départementalisation : des acquis à préserver, des avancées à conquérir», et «De grands défis pour le territoire» : *un condensé des principaux enjeux recensés auquel notre département se trouve confronté.*

Lire la contribution du Conseil départemental disponible sur www.cg976.fr : *un aperçu très complet de l'ensemble des demandes formulées auprès de l'État par l'Assemblée départementale.*



DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Notre projet pour Mayotte (2021-2028) Édité par le Conseil départemental de Mayotte
Directeur de la publication : Ben Issa Ousseni **Rédaction :** Direction de la communication
Photographies et illustrations : Direction de la communication, La Banque d'images de Mayotte,
cabinets d'architectes pour les projets,
Archives départementales : D3 architectes CFSHN de Chirongui : AMA - Piscine : Chabanne Architecte
Graphisme et direction artistique : Nourdine Dayane, Said Ibrahim **Dépôt légal :** avril 2022 **Edité à** : 5 000 exemplaires
Impression : Imprimah

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, UN ACTEUR DE TOUS LES SPORTS

4 grands objectifs de la politique sportive et jeunesse

- Améliorer l'accès des activités pratiques et sportives au plus grand nombre ;
- Accompagner le mouvement sportif dans sa structuration et son développement ;
- Activer tous les leviers vers l'excellence sportive ;
- Construire des équipements structurants.

398 500 €

la somme consacrée chaque année à la prise en charge des échanges sportifs régionaux et nationaux, au titre de la programmation pluriannuelle (2020 à 2022)

3,4 millions

Une politique de subventionnement dynamique pour le mouvement sportif (comités, ligues, clubs...)..

Cap sur les jeux des îles 2027

Une délibération du 5 octobre 2021 réaffirme solennellement, la volonté du Conseil départemental et celle du mouvement sportif mahorais pour l'organisation à Mayotte des jeux des Îles 2027 (et des Jeux des Jeunes 2025).

195 millions

Le montant de l'enveloppe nécessaire selon les études réalisées pour les équipements sportifs des Jeux des Îles. S'y ajoutent la construction d'un village olympique et la nécessité d'investir sur différents modes de transports collectifs en fonction des lieux d'implantation des équipements destinés aux Jeux.

Excellence sportive

Une délibération du 30 novembre 2021 met à disposition des locaux du Centre Abdallah Mamy et des installations sportives du Complexe de Cavani pour la Ligue Mahoraise de football afin d'y développer une Section d'Excellence Sportive Scolaire.

DIRCOM Département de Mayotte

Conjuguer l'excellence et la pratique du sport au quotidien